

CONTACTS, LIENS ET SOUTIENS ECONOMIQUES COVID-19 (entreprises, associations, ...)

Publié le : 27 avril 2020

Les mesures prises pour faire face à la pandémie liée au CORONAVIRUS affectent lourdement l'activité et la santé économique des entreprises, des associations, mais aussi les employeurs, les salariés et les familles contraintes au confinement. Au cours de cette période inédite, nous avons adapté notre organisation et comme beaucoup, nous fonctionnons en télétravail. Malgré tout ; nous continuons à assurer nos missions et à être à vos côtés pour vous aider à traverser cette crise.

Les services de la Communauté de Communes, dans ses différents domaines de compétences (économie, enfance-famille, culture et patrimoine, tourisme, ...), sont à votre disposition et à votre écoute pour recueillir vos difficultés, vos besoins et vos attentes dans ce contexte de confinement et de sortie de confinement. Nous avons mis en place, au sein de la Communauté de Communes, une plateforme de centralisation des appels et des contacts pour mieux les faire suivre auprès de chaque service :

Mail : cdc@pays-beaumedrobie.com

Tél. : 04 75 89 80 80 (standard)

A retenir : tous les dispositifs d'aides recensés dans ce document sont susceptibles de connaître des évolutions rapides pour s'adapter au contexte COVID-19. Les principaux liens d'informations officiels sont référencés dans ce document pour vous permettre de connaître et suivre, en temps réel, les évolutions (dispositifs, montant d'aides, conditions d'éligibilités, durée, Etc.). Ce document n'est pas figé et exhaustif. **Les plateformes d'accompagnement** référencées dans ce document sont à votre écoute, répondent à toutes vos questions et vous accompagnent dans vos démarches. Cette information s'adresse à toutes les activités (touristiques, agricoles, artisanales, commerciales, professions libérales, associations, etc.) touchées par la crise économique et sociale COVID-19.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Vous trouverez ci-dessous les informations et communications concernant les mesures mises en place par les acteurs publics pour soutenir les entreprises :

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL - SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SALARIÉS

Le ministère du Travail a mis en ligne les principales informations :

Un numéro vert pour répondre à vos questions - 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Site Web : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE - FAQ SUR LES MESURES IMMÉDIATES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le Ministère de l'Économie et des Finances a mis en ligne une synthèse des mesures de soutien :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>

LA DIRECCTE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - CHÔMAGE PARTIEL

Mesures d'accompagnement pour les entreprises et les salariés.

<http://auvergne-rhone-alpes.directe.gouv.fr/Ardeche>

BPIFRANCE

Plan de soutien d'urgence des entreprises en trois volets :

Numéro vert : 0 969 370 240

Garantie de prêt et de découvert à hauteur de 90%

Financement de trésorerie (prêt, mobilisation du poste client, report d'échéance, ...)

Plus de détails : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mis en place plan régional d'urgence Coronavirus de 600 M€ pour l'économie.

Dispositifs de soutien aux entrepreneurs, artisans, agriculteurs, professions libérales qui subissent les conséquences de la crise sanitaire.

Numéro vert : 0 805 38 38 69

Informations mises en ligne sur le portail « Ambition Eco » : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr>

Ambition Eco COVID19 est le portail économique régional à destination des entreprises qui recense, de manière exhaustive, l'ensemble des mesures de soutiens pouvant être proposé par les pouvoirs publics aux entreprises impactées, ainsi que les contacts qualifiés pour répondre à leur besoin.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Entreprises, associations, agriculteurs, collectivités, particuliers... même en cette période, le Département est à vos côtés pour vous aider à réaliser vos projets et réalisations.

Aide à la trésorerie : Depuis le 25 mars, un dispositif inédit de l'Etat permet aux entreprises qui subissent le choc lié à la crise du coronavirus de bénéficier d'un prêt de trésorerie d'un an.

Ce prêt s'adresse à toutes les structures - sociétés, commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations et fondations – ayant une activité économique.

Au total, ce dispositif de garantie de l'Etat prévoit 300 milliards d'euros pour des prêts accordés par les banques.

N° vert : 0 801 900 007

Lien informations - site WEB : <http://www.ardecche.fr/2029-information-coronavirus.htm>

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA) ARDECHE DROME LOIRE

La MSA, afin de soutenir tous les adhérents impactés : exploitants, employeurs et salariés

Site WEB : <https://ardechedromeloire.msa.fr/lfy>

PARMI LES DISPOSITIFS D'AIDES ECONOMIQUES COVID-19

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE : Aide financière (Plafond 1500 €)

Toutes les informations sur ce dispositif d'aide sur : <https://www.impots.gouv.fr/portail>

Plateforme d'accompagnement : Chanmbres consulaires (CCI, CMA, CA)

FONDS REGIONAL D'URGENCE : Avance remboursable

Toutes les informations sur ce dispositif d'aide sur : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr>

Plateforme d'accompagnement : Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale

LES PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT COVID-19

Des plateformes d'accompagnement ont été mise en place sur le territoire pour faire face à cette crise sanitaire, économique et sociale, sans précédent, COVID-19.

L'objectif des plateformes d'accompagnement est d'être à votre écoute, de répondre à vos questions, de faciliter la compréhension des dispositifs d'aides, mis en place par l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en faveur des publics (entreprises, associations, salariés, employeurs) en difficulté pour simplifier et faciliter vos démarches et formalités administratives.

A noter que l'ensemble des structures continuent d'assurer leurs missions et services habituels.

PLATEFORME D'INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE

↳ Vous êtes une association ou une microentreprise (avec ou sans salarié), Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale est la plateforme qui vous informe et vous accompagne sur le dispositif d'aide du « **Fonds Régional d'Urgence** » mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (avance remboursable).

Tél. : 04 90 30 97 15

Site Web : <http://www.initiative-sdpam.com>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ARDECHE

Vous êtes une entreprise ressortissante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche et avez besoin d'un accompagnement et de renseignements :

Numéro d'appels d'urgence dédiés :

Pour L'Ardèche : 04 75 88 07 07

Ou par mail : covid19@ardeche.cci.fr

Site WEB : <http://www.ardeche.cci.fr>

Page Internet spéciale : <http://bit.ly/coronavirus-ardeche-entreprises>

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ARDECHE

Vous êtes une entreprise ressortissante de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche et avez besoin d'un accompagnement et de renseignements :

Numéro d'appels d'urgence dédiés :

Pour L'Ardèche : 04 75 07 54 00

Ou par mail : coronavirus@cma-ardeche.fr

Sites WEB : <https://www.cma-ardeche.fr>

Site de vente en ligne pour les artisans : www.mavillemonshopping.fr

IMPORTANT : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche renseigne tous les professionnels des métiers d'art quelques soit leurs statuts (ressortissants et non ressortissants de la CMA).

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche avec le réseau chambre d'agriculture a, dès le début de la crise, ouvert des liens pour permettre aux entreprises agricoles de prendre les premières dispositions d'urgence. Elle agit pour aider les agriculteurs qui ont des difficultés à écouler leurs productions suite à la fermeture de circuits de commercialisation (restauration collective ou commerciale, marchés spécifiques) : mobilisation des communes pour le maintien de marchés ; mise en relation producteurs-consommateurs avec le groupe « producteurs d'Ardèche » sur Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/158968325280778/>

Contact COVID19 - Informations aux producteurs fermiers :

Lucia LATRE

Chargée de mission, coordinatrice Transformation, Circuits courts, Tourisme

Chargée de mission Production fermière

04 75 20 28 00

lucia.latre@ardeche.chambagri.fr

Numéro d'appels d'urgence dédiés COVID19 :

Pour L'Ardèche : 04 75 20 28 00

Sites WEB d'informations (spéciale COVID-19, contacts, accompagnement) :

- <https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/coronavirus/>
- <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/contacter-votre-chambre-dagriculture/>
- <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/actualites/covid19/>
- <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/actualites/ou-trouver-des-produits-fermiers-en-ardeche/>
- <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/gestion-de-lexploitation/commercialiser-et-valoriser-ses-produits/covid19-informations-aux-producteurs-fermiers/>

Une boîte à outils, constituée notamment d'une foire aux questions a été mise en place :

<https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/coronavirus/>

LES SERVICES DU SITE DE PROXIMITE - ASSOCIATION AMESUD

↳ Vous êtes une entreprise non-ressortissante d'une Chambre consulaire et vous avez besoin d'un accompagnement :

Contacteur : Mr Loïc EYROLET Plateforme d'accompagnement de l'association AMESUD, située à Joyeuse.

Horaires : 9h00-12h30 / 13H30-17H00 du lundi au vendredi

E-mail : leyrolet@amesud.fr

Tél. : 06 50 82 47 67

Site Web : <https://www.amesud.fr>

↳ Vous êtes une association, une coopérative, une structure ou un porteur de projet de l'Economie Sociale et Solidaire vous avez besoin de renseignements sur les aides et mesures mises en œuvre durant la crise sanitaire, mais également d'être accompagné dans l'accomplissement des démarches administratives requises pour en bénéficier :

Contacteur : Mme Chloé CHEVALIER Plateforme d'accompagnement de l'association AMESUD

Horaires : Mardi, jeudi, vendredi 9h-17h.

E-mail : chloeamesud@gmail.com

Tél. : 04 75 89 21 51

Site Web : <https://www.amesud.fr>

AUVERGNE-RHONE-ALPES SPECTACLE VIVANT

↳ Vous êtes un acteur culturel et vous avez besoin d'un accompagnement, la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant répond à vos questions statutaires, financières et juridiques :

Site Web : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/agenda/covid-19-message-a-nos-publics>

E-mail : contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

Tél. : 04 26 20 55 55 – permanence téléphonique les mardis, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30.

MAISONS DE SERVICES PUBLICS

↳ Vous avez besoin d'effectuer des démarches administratives auprès des institutions (Caisse primaire d'assurance maladie, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Département, ...), les Maison de Services au Public ont mis en place des permanences téléphoniques pour soutenir les habitants dans leurs démarches administratives à distance.

Antenne de Joyeuse

Contact : Mme Stéphanie PUGET animatrice de la Maison de Services Au Public Beaume-Drobie
Permanence E-mail: Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

E-mail : msapbeaumedrobie@gmail.com

Tél. : 04 75 35 98 00

Laissez un message vocal précisant votre demande ainsi que vos noms et coordonnées téléphoniques afin d'être recontacté. Les messages sont relevés tous les mardis. Vous serez alors recontactés dans les horaires d'accueil habituels.

Site Web : <https://www.amesud.fr>

Antenne de Valgorge

Permanence téléphonique les mardis de 9h à 12h 30.

Tél. : 04 75 88 97 31

E-mail : msap-valgorge@inforoutes.fr

Site Web : <https://csri.centres-sociaux.fr/2020/04/17/maison-de-service-au-public-et-confinement>

AUTRES GUICHETS

ETAT

- ➔ **DIRECTION GENERAL DES ENTREPRISES** - Contact : covid.dge@finances.gouv.fr
- ➔ **DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES** - Contact : ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr
- ➔ **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES** - Site Web « Point sur la situation » : <https://www.impots.gouv.fr/portail/coronavirus-covid-19-le-point-sur-la-situation#lesqr>

URSSAFF

- ➔ Contact : Accompagnement-covid19.rhone-aples@urssaf.fr
- ➔ Site Web : <https://urps-inf-aura.fr/covid-19-lurssaf-vous-accompagne>
- ➔ Toute l'actualité indépendant
<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-independant.html>
- ➔ Toute l'actualité employeur
<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur.html>
- ➔ Foires aux questions
<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/foire-aux-questions.html>

**TOUTES LES INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LES MESURES D'AIDES COVID-19
SONT NOTAMMENT ACCESSIBLES SUR LES SITES DES CHAMBRES CONSULAIRES DE L'ARDECHE**

DELAIS DE PAIEMENT D'ECHEANCES SOCIALES ET/OU FISCALES

REPORT DES CHARGES COURANTES (Loyer, Eau, Gaz, Electricité)

RECOURS A L'ACTIVITE PARTIELLE

FOND DE SOLIDARITE NATIONAL VOLET 1 ET VOLET 2

FOND REGIONAL D'URGENCE

AIDES FINANCIERES EXCEPTIONNELLES AUX INDEPENDANTS

SOUTIEN BPI FRANCE

AIDES REGIONALES AUVERGNE-RHONE-ALPES

PRETS DE TRESORERIE GARANTIS PAR L'ETAT

PROBLEMES DE TRESORERIE OU DE REMBOURSEMENT DE CREDIT

MEDIATION DU CREDIT

ETC.

Toutes les informations actualisées sont accessibles sur les Sites Web des chambres consulaires :

↗ <http://www.ardecche.cci.fr>

↗ <https://www.cma-ardecche.fr>

↗ <https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/coronavirus/>

AUTRES RELAIS DE L'INFORMATION (Liste non exhaustive)

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Les associations et la crise du coronavirus : l'Etat vous accompagne

Site WEB : <https://www.associations.gouv.fr/covid.html>

FILIERE AGRICOLE

Le Centre du développement agroalimentaire « Ardèche le goût »

http://pro.ardecchelegout.fr/coronavirus-compilation-dinfos-pour-les-entreprises-ardechoises/?fbclid=IwAR1ClIc_bqzoh-YwM4pNdsEE2EwoAjFjW1zl-Cey0AQ3CKVPXWgYdZunXvs

PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche est votre plateforme d'accompagnement. Elle renseigne tous les professionnels des métiers d'art, quelques soit leurs statuts (ressortissants et non ressortissants de la CMA).

Tél : 04 75 07 54 00

E-mail : coronavirus@cma-ardecche.fr

Site WEB : <https://www.cma-ardecche.fr>

AUTRES FILIERES ECONOMIQUES

L'agence régionale Auvergne Rhône Alpes Entreprises

<https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/coronavirus-toutes-vos-informations-utiles>.

POUR JOINDRE DIRECTEMENT LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Développement Economique - Christine LE COGUIC (entreprises/activités)

➔ Contact : economie@pays-beaumedrobie.com / 04 75 89 80 80

Culturel et patrimoine - Franck BRECHON (acteurs culturels)

➔ Contact : culture@pays-beaumedrobie.com / 06 76 95 62 74

Enfance et Jeunesse - Valentine DAL FIUME (familles)

➔ Contact : enfance@pays-beaumedrobie.com / 04 75 39 02 68

Office de Tourisme « Cévennes d'Ardèche » (tourisme)

➔ Contact : direction@cevennes-ardeche.com / 06 20 30 79 19

INFORMATIONS COVID-19
AU 27/04/2020